

Schoelcher, le 13 septembre 2021

Inspection pédagogique

Affaire suivie par :

Fabienne FRANVIL

IA-IPR Anglais

Tél : 05 96 52 27 28

(secrétariat)

Mél : Fabienne.Franvil@ac-martinique.fr

Madame Fabienne FRANVIL

IA-IPR d'anglais

Mesdames et Messieurs les professeurs d'anglais

S/c de

Mesdames et Messieurs les Chefs d'établissement

Rectorat
Les Hauts de
Terreville
97279
Schoelcher

Objet : Lettre de rentrée 2021

J'ai le plaisir de succéder à Mme Josiane RAMVILLE qui a fait valoir ses droits à la retraite et m'attacherai à poursuivre le travail qu'elle a accompli avec foi et détermination. Il ne vous a pas échappé que nos noms de famille sont très proches, ainsi vous ne serez pas trop dépaysés !

Je tiens avant tout à souhaiter la bienvenue à tous les nouveaux collègues qui arrivent dans l'académie de la Martinique et félicite chaleureusement tous les lauréats des différents concours de recrutement. Je remercie les collègues qui ont accepté la mission de tutorat des professeurs stagiaires et ceux qui sont engagés dans la formation. De façon plus générale, je profite de cette lettre de rentrée pour remercier vivement l'ensemble des enseignants de notre académie qui font face à leur mission avec beaucoup de professionnalisme et d'esprit d'initiative dans un contexte sanitaire très dégradé. Dans ces circonstances exceptionnelles et inédites, je suis tout à fait consciente des efforts qui vous sont demandés et de l'énergie que vous déployez pour établir un premier contact, puis garder un lien, avec vos élèves. En effet, il vous faut faire preuve de ténacité pour éviter que les élèves ne décrochent, d'innovation et de patience pour réinventer des modalités d'enseignement à distance. La tâche reste ambitieuse et nécessite de revisiter les pratiques, de mutualiser les idées. Vous pouvez compter sur ma confiance et mon appui, car j'ai à cœur de me rendre disponible pour vous aider et vous accompagner, autant que faire se peut. Je privilégierai les réunions en distanciel, afin de faciliter la participation des uns et des autres, en fonction des thématiques retenues et des besoins exprimés, et pour limiter les déplacements. De plus, cette option offre une plus souplesse dans l'organisation.

Je précise que le DRANE et notre Interlocutrice Académique disciplinaire proposent de précieuses ressources en ces temps de pandémie pour vous aider dans la mise en œuvre de la continuité pédagogique. Nous les remercions pour leur réactivité qui permet de mutualiser rapidement un ensemble de liens, d'outils et de sites utiles à tous. Je vous invite à consulter l'espace « anglais » du site académique régulièrement mis à jour (<https://site.ac-martinique.fr/anglais/>)

A l'aube de cette rentrée scolaire, je souhaiterais attirer votre attention sur quelques points essentiels et faire quelques rappels :

➤ **Les projets académiques en cours**

Les projets transversaux **EOL** (Expression Orale Libre) et **MINIRE** (Mise à Niveau Renforcée) sont toujours en vigueur dans l'académie. Chacun se décline dans les classes, les disciplines, en fonction des objectifs visés. La question de l'articulation EOL/LVE me paraît pertinente et je vous proposerai un moment d'échange en distanciel dès que possible.

La certification complémentaire dans la mise en œuvre de « Parcours Anglais plus » ou « PA+ »

J'encourage très vivement tous les professeurs de langues étrangères à impulser des pratiques EMILE (Enseignement de Matières par Intégration d'une Langue Etrangère) auprès de leurs collègues ayant une affinité avec une langue étrangère et souhaitant se présenter à la certification complémentaire discipline non linguistique ou non. C'est dans cette dynamique que s'inscrit le dispositif PA+ qui vise à augmenter le temps d'exposition à la langue anglaise.

Les corps d'inspection les aideront dans leur cheminement et répondront à leurs besoins. Le plan académique de formation de notre académie propose chaque année des formations linguistiques leur permettant de s'y engager.

➤ Nouvelles modalités d'examen du baccalauréat général et technologique

- Abandon des épreuves communes au Cycle Terminal

Au cycle terminal, l'abandon des épreuves communes (EC) au profit du contrôle continu induit une démarche concertée en établissement et au sein des équipes afin de permettre une évaluation équitable, juste et transparente. Dans ce domaine, un guide de l'évaluation émanant de l'inspection générale (IGESR) vient de paraître et guidera l'action des enseignants et des corps d'inspection. Il est consultable en ligne dans l'espace dédié du site académique.

Bulletin officiel n°30 du 29 juillet 2021

- **Evaluation des épreuves de spécialité**

- En classe de première, les élèves qui ne poursuivent pas l'enseignement de spécialité en terminale sont désormais évalués sur la base du contrôle continu, c'est-à-dire sans épreuve spécifique de fin d'année ;
- En classe de terminale, l'épreuve finale écrite conserve le même format, soit deux parties :
 - ✚ Synthèse en langue étrangère
 - ✚ Transposition et/ou traduction

Bulletin officiel spécial n°7 du 30 juillet 2020

- Le nombre de pièces constituant le dossier pour l'oral est allégé en LLCER (hors AMC).

Bulletin officiel n°30 du 29 juillet 2021

- **Sections européennes ou de langues orientales (SELO) et DNL hors SELO**

Les modalités d'examen concernant les SELO évoluent. En effet, pour les sections européennes l'évaluation spécifique de contrôle continu en langue est organisée par les enseignants de la section au sein de l'établissement.

- **Attestation de niveau de compétences en langues vivantes en fin de terminale**

Le bulletin officiel précise : « Pour les candidats scolaires, définis dans l'introduction à la présente note de service (partie I.A.1), le niveau indiqué dans l'attestation est déterminé par le résultat obtenu à une évaluation organisée par les professeurs de langue vivante A et de langue vivante B à l'intention de leurs élèves en fin de cycle terminal.

Cette évaluation comprend quatre parties, de poids égal dans le résultat global du candidat, visant à évaluer les quatre activités langagières définies par le CECRL. La partie dédiée à l'évaluation des compétences du candidat en expression orale en continu et en interaction prend la forme d'une interrogation orale. Les professeurs peuvent utiliser les sujets mis à leur disposition dans la banque nationale numérique, pour construire cette évaluation. »

➤ **Test de positionnement Ev@lang en troisième au collège et au LP (3ème prépa métiers).**

Le test de positionnement Ev@lang qui a fait l'objet d'une phase d'expérimentation l'an dernier est généralisé à compter de cette rentrée 2021. Il concerne tous les élèves de 3ème des collèges publics et privés, ainsi que les élèves de 3ème prépa métier des LP. Il sera proposé au mois de mai 2022, si toutes les conditions sont réunies.

➤ **Poursuite de la rénovation des BTS**

La rénovation de certaines sections de BTS industriels et tertiaires se poursuit pour la session 2022. La publication d'un arrêté devrait préciser les modalités des épreuves de langues écrites d'un certain nombre de BTS Tertiaires dans l'optique d'une plus grande harmonisation.

La session 2022 du BTS voit également la mise en place d'une certification obligatoire en anglais conformément à l'arrêté du 3 avril 2020.

➤ **Assistants de langue vivante étrangère (ALVE)**

Les assistants de langue étrangère prendront leurs fonctions dans les établissements au mois d'octobre. Ils seront prochainement accueillis. Nous vous remercions de leur réserver le meilleur accueil et de les accompagner avec une attention particulière dans les démarches qu'ils doivent effectuer. Nous vous rappelons également que les assistants de langue étrangère doivent bénéficier d'une période d'observation d'une à deux semaines durant lesquelles vous organiserez votre travail commun et vous les accompagnerez sur les plans de la pédagogie et de la relation aux élèves.

➤ **Formation continue**

Plan académique de formation (PAF)

Tout enseignant, titulaire ou contractuel, a la possibilité de s'inscrire à des actions de formation. Pour la campagne 2021-2022, la date butoir des inscriptions est fixée au 30 septembre. J'encourage les personnels contractuels à s'inscrire aux préparations académiques des concours de recrutement.

➤ **Rendez-vous de carrière**

Les rendez-vous de carrière qui n'ont pas pu être effectués l'année dernière se dérouleront lorsque la situation sanitaire le permettra, à partir du mois d'octobre, sous réserve que les cours en présentiel aient repris.

En vous remerciant encore de tout l'engagement avec lequel vous portez vos missions, je vous renouvelle tout mon soutien dans ces conditions particulières.

Restant à votre écoute, je vous souhaite une bonne rentrée et une belle année scolaire.

Fabienne FRANVIL